

Barbentane, le 13 mars 2023

De la part de
M. Jean-Christophe Daudet
Maire de Barbentane

A

M. Renaud Muselier
Président du Conseil Régional
SUD
Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13 481 Marseille Cedex 20

Réf. : JCD/MS/2023 - 01.

Objet : Organisation de la mobilité autour du bassin de vie d'Avignon et développement du ferroviaire

M. le Président,

Je fais suite aux récents arbitrages du gouvernement relatif aux préconisations du rapport élaboré par le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) en matière de planification des infrastructures et de la mobilité qui met particulièrement en exergue le ferroviaire, la création de nouvelles lignes et le déploiement de RER dits « métropolitains ».

Ces trains, destinés à mieux relier les grandes villes au tissu péri urbain et aux villes de taille moyenne, devraient assurer plus de dessertes, mieux cadencées.

La mobilité devrait également être intégrée aux contrats de plans Etat/région (CPER) en mettant notamment l'accent sur l'intermodalité.

Enfin, dans le cadre de la loi LOM, les préfets devront également veiller à la finalisation des cartographies des besoins de mobilités et à la mise en place des contrats opérationnels de mobilité avec les régions.

Je vois donc dans ces arbitrages une magnifique opportunité de rouvrir la gare de Barbentane aux voyageurs autour d'une zone d'activité économique inscrite au SCOT du Pays d'Arles et axée sur l'intermodalité.

En effet et comme je le rappelais dans ma précédente correspondance du 17 novembre 2020 (voir ci-après), « Le bassin de vie d'Avignon se situe à la confluence du Rhône et de la Durance et se partage entre deux régions, trois départements et deux intercommunalités. Or, ces différentes entités ne se sont jamais réunies de manière formelle aux fins d'organiser une mobilité durable ».

Depuis l'envoi de cette lettre, trois faits majeurs se sont produits.

D'abord, la région Occitanie a réouvert une ligne de train entre Pont Saint Esprit, Avignon centre et Nîmes irriguant de ce fait les communes gardoises du bassin de vie d'Avignon faisant écho à la réouverture de la ligne Carpentras-Avignon par la région SUD en 2014. Une ligne Arles-Avignon desservant les gares de Tarascon et de Barbentane permettrait d'aller dans le bon sens.

Ensuite, la mise en place de la circulation différenciée autour du bassin de vie d'Avignon pour lesquelles quatre communes des bouches du Rhône dont Barbentane sont concernées.

Or, le réseau des transports publics est extrêmement pauvre de part et d'autre de la Durance et les citoyens sont plus que désarmés pour se déplacer lorsque leur véhicule ne dispose pas de la vignette « critair » adéquate et ne disposent de quasi aucune solution de remplacement.

Par exemple, seules trois lignes de bus effectuent la liaison Barbentane/Avignon les jours de semaines et aucune connexion existe entre la gare Avignon TGV et le nord des Bouches du Rhône.

La commune de Barbentane envisage la réalisation d'une autoroute à vélos en partenariat avec le conseil Départemental des Bouches du Rhône entre Barbentane et Avignon mais il nous faut également développer les réseaux de transports collectifs.

Enfin, les feux désastreux de juillet 2022 qui ont réduit une bonne partie de notre chère Montagnette en fumée, ceux-ci ayant été déclenchés selon toute hypothèse par 45 départs provenant du frein trop serré d'un essieu d'un train de marchandises.

La réouverture de la gare de Barbentane aux voyageurs et le développement d'une zone d'activité périphérique ne pourraient être vécues par la population environnante que comme une forme de réparation par rapport à l'énorme préjudice que nous avons vécu.

En outre, le département des Bouches du Rhône a inauguré l'an dernier une nouvelle voie verte de 22.5 km le long de la Durance qui relie la gare de Barbentane à Plan d'Orgon et dessert les communes de Terre de Provence Agglomération qui comptent plus de 60 000 habitants.

C'est la raison pour laquelle je me permets de solliciter l'organisation d'une rencontre sous l'égide du Conseil régional SUD en rassemblant l'ensemble des partenaires concernés par la question afin de trouver tous ensemble des solutions pertinentes aux difficultés de mobilité que rencontrent plusieurs dizaines de milliers de nos concitoyens au quotidien.

Dans cette attente et certain de votre engagement à nos côtés et au service de l'environnement, je vous prie d'agréer, M. le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

et les plus cordialement !

Jean-Christophe Daudet

Maire de Barbentane
Vice-Président de
Terre de Provence Agglomération



Commune de Barbentane – Hôtel de Ville – Cours Jean Baptiste Rey – 13570 Barbentane
Téléphone : 04 90 90 85 85 - barbentane.fr



Destinataires

Monsieur le Président de la Région SUD

Madame la Présidente de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Madame la Présidente du Conseil départemental du Gard

Madame la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Madame la Présidente de Terre de Provence Agglomération

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux Alpilles

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Monsieur le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Monsieur le Président du Grand Avignon

Madame le Maire d'Avignon

Monsieur le Préfet de Région/Préfet des Bouches-du-Rhône

Monsieur la Préfète de Vaucluse

Madame la Sous-préfète d'Arles